



**Be Right™**

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 17-05-2017

Date de révision 19-sept.-2022

Version 2.4

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Teneur en ACS d'acide chlorhydrique

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 13449

Numéro de la fiche signalétique M00218

N° ID/ONU UN1789

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réagent de laboratoire

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identificateur initial du fournisseur

Hach Sales & Service LP. 3020 Gore Road, London, Ontario N5V 4T7 Canada Tel: 1-800-665-7635

#### Adresse du fabricant

Hach Company, P.O. Box 389, Loveland, CO 80539, USA, +1(970) 669-3050

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300  
CANUTEC 613-992-4624

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

Mot indicateur - Danger

**Mentions de danger**

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

**Conseils de prudence**

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec beaucoup d'eau et de savon

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

**Toxicité aiguë inconnue**

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

**Autres dangers connus**

Non applicable.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Substance**

Non applicable

**Mélange**

Nom chimique	Acide chlorhydrique
Famille chimique	Acide inorganique.
Formule	HCl
No. CAS	7647-01-0

## 4. PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Symptômes</b>	Sensation de brûlure.
------------------	-----------------------

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note aux médecins</b>	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.
--------------------------	--

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut être inefficace.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

**Produits de combustion dangereux** Peut dégager des fumées toxiques et corrosives. Chlorure d'hydrogène.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**WHMIS préavis** Seules les personnes qualifiées pour répondre à une urgence impliquant des substances dangereuses doivent répondre à un déversement impliquant des produits chimiques. Voir la section 13, Instructions particulières pour l'élimination.

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Attention! Matière corrosive. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition****Légende**

Consulter la Section 16 pour les termes et les abréviations

**Contrôles techniques appropriés****Mesures d'ingénierie**

Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires. S'assurer une ventilation adéquate. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition à des vapeurs/poussières/aérosols.

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Des crèmes barrières peuvent aider à protéger les parties protégées de la peau. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et au standard EN 374-1:2016 qui en dérive.

**Protection des yeux/du visage**

Écran de protection du visage.

**Protection de la peau et du corps**

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Considérations générales sur l'hygiène**

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau.

**Risques thermiques**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Couleur</b>	incolore
<b>Aspect</b>	transparent solution aqueuse	<b>Seuil olfactif</b>	10 ppm
<b>Odeur</b>	Piquant		

**Propriété****Valeurs****Remarques • Méthode**

Masse moléculaire

36.5 g/mole

pH	< 0.1	@ 20 °C
Melting point / freezing point	-74 °C / -101.2 °F	
Initial boiling point and boiling range	53 °C / 127.4 °F	
Taux d'évaporation	10 (eau = 1)	
Pression de vapeur	166.967 mm Hg / 22.26 kPa à 20 °C / 68 °F	
Densité de vapeur relative	1.3	
Specific gravity - VALUE 1	1.194	
Coefficient de partage	log K <sub>ow</sub> = 0.25	
Carbon-sol de l'eau organiques	Coefficient de log K <sub>oc</sub> = 0.8	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	2 cP (mPa s) à 20 °C / 68 °F	
Viscosité cinématique	1.675 cSt (mm <sup>2</sup> /s) à 20 °C / 68 °F	

**Solubilité(s)****Solubilité dans l'eau**

Classement de la solubilité de l'eau	Solubilité dans l'eau	Hydrosolubilité Température
Soluble	> 1000 mg/L	25 °C / 77 °F

**Solubilité dans d'autres solvants**

Nom chimique	Classement de solubilité	Solubilité	Solubilité Température
Acides	Soluble	> 1000 mg/L	25 °C / 77 °F

**Autres renseignements****Corrosivité de métal**

Classée comme corrosive pour le métal selon les critères du SGH

La vitesse de corrosion de l'acier

&gt; 6.25 mm/yr / &gt; 0.25 in/yr

La vitesse de corrosion de l'aluminium

Aucune donnée disponible

**Volatil contenu en composés organiques (VOC)**

Ce produit est en poids de 100% d'une substance chimique pure individuelle

**Propriétés explosives**

Limite supérieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

**Propriétés d'inflammabilité**

Point d'éclair

Aucune donnée disponible

**Limites d'inflammabilité dans l'air**

Limite supérieure d'inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

**Propriétés comburantes**

Non classé selon les critères du SGH.

Masse volumique apparente

Aucune donnée disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Corrosif au contact avec l'eau. Corrosif pour les métaux.

### Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.

### Données sur les risques d'explosion

**Sensibilité aux chocs** Aucun

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

### Risques de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Polymérisation dangereuse

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

### Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Agent oxydant. Acides. Bases.

### Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

##### **Inhalation**

Corrosif par inhalation. L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pendant plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

##### **Contact avec les yeux**

Provoque des brûlures. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

##### **Contact avec la peau**

Peut causer une irritation.

##### **Ingestion**

Provoque des brûlures. L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Symptômes**

Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Mélange**

Aucune donnée disponible.

**Données de toxicité aiguë Ingrédiént**

Aucune donnée disponible.

**Toxicité aiguë inconnue**

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

- 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)
- 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

**Toxicité Aiguë Estimations**

Non applicable

<b>ETAmél (orale)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>ETAmél (cutané)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>ETAmél (inhalation-vapeur)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>ETAmél (inhalation-gaz)</b>	Aucun renseignement disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peut causer une irritation de la peau.

**Corrosion cutanée de produit / Données sur l'irritation**

Aucune donnée disponible.

**Corrosion cutanée Ingrédiént / données Irritation**

Aucune donnée disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves.

**Mélange**

Aucune donnée disponible.

**Domages Ingrédiént Yeux Données**

Aucune donnée disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mélange**

Aucune donnée disponible.

**Données de sensibilisation Ingrédiént**

Aucune donnée disponible.

**STOT - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

**Mélange**

Aucune donnée disponible.



**Ingrédient Données spécifiques sur l'exposition individuelle aux toxicités organiques**

Aucune donnée disponible.

**STOT - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mélange**

Aucune donnée disponible.

**Ingrédient Toxicité spécifique d'organe cible Répéter les données d'exposition**

Aucune donnée disponible.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mélange**

Aucune donnée disponible.

**Des données de cancérogénicité Ingrédient**

Aucune donnée disponible.

**Légende**

<b>ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)</b>	Ne s'applique pas
<b>CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)</b>	Groupe 3 - Non classifiable comme carcinogène humain
<b>NTP (programme national de toxicologie)</b>	Ne s'applique pas
<b>OSHA</b>	X - Présent

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Des Données de Mutagenicite sur les Cellules Germinales invitro Produit**

Aucune donnée disponible.

**Des Données de Mutagenicite sur les Cellules Germinales invitro Ingrédient**

Aucune donnée disponible.

**Des Données de Mutagenicite sur les Cellules Germinales invivo Produit**

Aucune donnée disponible.

**Des Données de Mutagenicite sur les Cellules Germinales invivo Ingrédient**

Aucune donnée disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée de produit / Données sur l'irritation**

Aucune donnée disponible.

**Ingrédient toxicité pour la reproduction de données**

Aucune donnée disponible.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Toxicité aiguë inconnue**

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour

l'environnement aquatique n'est pas connu.

#### Données écologiques de Produit

**Toxicité aquatique aiguë**  
Aucune donnée disponible.

**Toxicité aquatique chronique**  
Aucune donnée disponible.

#### Données écologiques Ingrédient

**Toxicité aquatique aiguë**  
Aucune donnée disponible.

**Toxicité aquatique chronique**  
Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradation

**Produit Biodégradabilité Données**  
Aucune donnée disponible.

**Bioaccumulation**  
La substance n'est pas bioaccumulable.

**Produit bioaccumulation données**  
Aucune donnée disponible.

**Coefficient de partage** log K<sub>ow</sub> = 0.25

#### Mobilité

**Carbon-sol de l'eau organiques Coefficient de partage** log K<sub>oc</sub> = 0.8

#### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Éliminer conformément à la réglementation locale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Transports Canada

<b>N° ID/ONU</b>	UN1789
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Acide chlorhydrique
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Emergency Response Guide Number</b>	157

#### TMD

<b>N° ID/ONU</b>	UN1789
------------------	--------

<b>Nom officiel d'expédition</b>	Acide chlorhydrique
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	II

**IATA**

<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN1789
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Acide chlorhydrique
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Code ERG</b>	157

**IMDG**

<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN1789
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Acide chlorhydrique
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	II

**Note :** Pas de mesures particulières nécessaires.

**Renseignements complémentaires**

Il y a une possibilité que ce produit pourrait être contenu dans un ensemble de réactifs ou un kit composé de différentes matières dangereuses compatibles. Si l'article est pas dans un ensemble réactif ou kit, la classification donnée ci-dessus est appliqué. Si l'article fait partie d'une trousse de réactifs de la classification changerait à ce qui suit:  
UN3316 Trousse chimique, classe de danger 9, groupe d'emballage II ou III.  
Si l'article est non réglementé, la classification ne s'applique pas.

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Informations sur le réglementation****inventaires nationaux**

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>ENCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>IECSC</b>	Est conforme à (aux)
<b>KECL - Existing substances</b>	Est conforme à (aux)
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>TCSI</b>	Est conforme à (aux)
<b>AICS</b>	Est conforme à (aux)
<b>NZIoC</b>	Est conforme à (aux)

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**TCSI** - Substances chimiques Taiwan Inventaire

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**NZIoC** - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

**Canada - CEPA - produits contenant du mercure**

Aucun

**Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

<b>16. AUTRES INFORMATIONS</b>
--------------------------------

**Commentaires spéciaux**

Aucun

**NFPA et SIMD Classifications**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé - 3	Inflammabilité - 0	Instabilité - 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé - 3	Inflammabilité - 0	Dangers physiques - 0	Protection individuelle - X

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

ACGIH	ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
ATSDR	ATSDR (Agence pour les substances toxiques et les maladies)
CCRIS	CCRIS (Chemical Carcinogenesis système d'information de recherche)
CDC	CDC (Centre de contrôle des maladies)
CEPA	CEPA (Agence Canadienne de Protection de L'environnement)
CICAD	CICAD (Documents d'évaluation Concise International Chemical)
ECHA	ECHA (L'agence européenne des produits chimiques)
EEA	AEE (Agence européenne pour l'environnement)
EPA	EPA (Agence de protection de l'environnement)
ERMA	ERMA (L'autorité de gestion des risques de l'environnement de la Nouvelle-Zélande)
ECOSARS	Estimation par ECOSARS v1.11 partie de l'estimation Interface Programmes (EPI) Suite™
FDA	FDA (administration américaine des aliments et drogues)
GESTIS	GESTIS (Système d'information sur les substances dangereuses de l'assurance accident sociale allemande)
HSDB	HSDB (Banque de données sur les substances dangereuses)
INERIS	INERIS (l'environnement national et Risques Industriels Institut)
IPCS INCHEM	IPCS INCHEM (Programme international sur la sécurité chimique)
IUCLID	IUCLID (La base de données internationale sur les informations chimiques)
NITE	Japon Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
NIH	NIH (National Institutes of Health)
NIOSH	NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
LOLI	LOLI (Liste des listes - Une base de données internationale des produits chimiques de la réglementation)
NDF	Aucune donnée disponible
NICNAS	Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH IDLH	Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie
OSHA	OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
PEEN	PEEN (Pan European Réseau écologique)
RTECS	RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)
SIDS	SIDS (Screening Information Dataset) for High Volume Chemicals
SYKE	L'Institut finlandais de l'environnement (SYKE)
USDA	USDA (département de l'agriculture des États-Unis)

USDC USDC (United States Department of Commerce)  
WHO OMS (Organisation mondiale de la santé)

**Légende - Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
MAC	MAC	Valeur plafond	Valeur plafond
X	Inscrit(e)	Libérées	Ces valeurs ont pas de statut officiel. Les seuls niveaux de liaison des contaminants sont ceux qui figurent dans la finale OSHA PEL. Ces listes sont à des fins de référence seulement. S'il vous plaît noter que certains règlements de l'État de référence de ces " libérés " les limites d'exposition dans leurs règlements de l'État.
SKN*	Désignation de la peau	SKN+	Sensibilisation de la peau
RSP	Sensibilisation des voies respiratoires	**	Désignation de danger
C	Cancérogène	R	Substance toxique pour la reproduction
M	mutagène		

**Préparée par** Hach Produit Service de la conformité

**Date d'émission** 17-05-2017

**Date de révision** 19-sept.-2022

**Note de révision**  
Aucun

**Avis de non-responsabilité**

**RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR: Chaque utilisateur doit lire et comprendre ces informations et les incorporer dans les programmes de sécurité du site conformément aux normes et règlements applicables de communication des risques. LES INFORMATIONS CONTENUES DANS EST BASÉ SUR DES DONNÉES JUGÉES EXACTES. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE EST EXPLICITE OU IMPLICITE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CES DONNEES OU LES RESULTATS OBTENUS LORS DE SON UTILISATION. HACH COMPANY©2022**

**Fin de la fiche signalétique**